

pour AJ **1 2** mois

1		NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION		CHIRURGIEN-DENTISTE REMPLACANT													
Nature de l'activité (1)		14 Adhérents										Code activité pour les praticiens médicaux					
N° SIRET												si exercice en société (2)	AV		Nombre d'associés	AS	
Résultat déterminé (2)		d'après les règles « recettes-dépenses »				AK	d'après les règles « créances-dettes »				AL						
Comptabilité tenue (2) :		Hors taxe	CV		Taxe incluse	CW	Non assujetti à la TVA				AT	<input checked="" type="checkbox"/>					
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal		AM	<input checked="" type="checkbox"/>	Année d'adhésion			Nombre de salariés	AP				Salaires nets perçus	AR				
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)		DA															
R E C E T T E S	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)										AA	68 716	106,04 %			
	2	À déduire Débours payés pour le compte des clients (2)										AB					
	3	Honoraires rétrocedés (dont suppléments rétrocedés) (3)										AC	3 916	6,04 %			
	4	Montant net des recettes										AD	64 800	100,00%			
	5	Produits financiers (4)										AE					
	6	Gains divers (5)										AF	4 464	6,89 %			
	7	TOTAL (ligne 4 à 6)										AG	69 264	106,89 %			
D É P E N S E S P R O F E S S I O N N E L L E S	8	Achats (6)										BA	7 314	11,29 %			
	9	Frais de personnel Salaires nets et avantages en nature (7)										BB	357	0,55 %			
	10	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)										BC	137	0,21 %			
	11	Taxe sur la valeur ajoutée										BD					
	12	Impôts et taxes (8) Contribution économique territoriale										JY	198	0,31 %			
	13	Autres impôts										BS	124	0,19 %			
	14	(9) Contribution sociale généralisée déductible										BV	2 214	3,42 %			
	15	Loyer et charges locatives										BF	80	0,12 %			
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)										BW					
	17	Entretien et réparations 670 1,03 %										Total : Travaux, Fournitures et Services Extérieurs	BH	2 314	3,57 %		
	18	Personnel intérimaire															
	19	Petit outillage (11) 572 0,88 %															
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité 34 0,05 %															
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11) 762 1,18 %										Total : Transport et déplacements	BJ	3 876	5,98 %		
	22	Primes d'assurances 276 0,43 %															
	23	Frais de véhicules (12) 2 217 3,42 %															
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) <input type="checkbox"/> ...															
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)... 1 659 2,56 %															
	25	Charges sociales personnelles (13)		dont obligatoires			BT	5 714				BK	6 536	10,09 %			
		dont cotisations facultatives Madelin		BZ	768	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	BU	54									
26	Frais de réception, de représentation et de congrès 359 0,55 %										Total : Frais divers de gestion	BM	2 115	3,26 %			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone 706 1,09 %																
28	Frais d'actes et de contentieux 28 0,04 %																
29	Cotisations syndicales et professionnelles BY 406 0,63 %																
30	Autres frais divers de gestion 616 0,95 %																
31	Frais financiers (14)										BN	102	0,16 %				
32	Pertes diverses (15)										BP						
33	TOTAL (lignes 8 à 32)										BR	32 187	49,67 %				

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION

CHIRURGIEN-DENTISTE REMPLACANT

N° SIRET

14 Adhérents

4		34		Excédent (ligne 7 – ligne 33)				CA	37 077	57,22 %	
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT		35		Plus-values à court terme (16)				CB			
		36		Divers à réintégrer (17)				CC	182	0,28 %	
		37		Bénéfice Société civile de moyen (18)				CD			
		38		TOTAL (ligne 34 à 37)				CE	37 258	57,50 %	
		39		Insuffisance (ligne 33 – ligne 7)				CF			
		40		Frais d'établissement (19)				CG			
		41		Dotation aux amortissements (20)				CH	373	0,58 %	
		42		Moins-value à court terme				CK			
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS					CL	4 936	7,62 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	3 207		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU			dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI			dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
		44		Déficit Société civile de moyens (18)				CM	117	0,18 %	
		45		TOTAL (lignes 39 à 44)				CN	5 426	8,37 %	
	46		Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)				CP	31 833	49,13 %		
	47		Déficit (ligne 45 – ligne 38)				CR				
5	Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :				CX					
		Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :				CY					
		dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocedés :				CZ					
6	Contribution économique territoriale (23)		Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :				AU				
7	Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)										
	(1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélocycle, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.										
Désignation des véhicules :		Type (1)	Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)		
Modèle(s)	(2)				Type de carburant (3)						
		T		X			12 310				
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ----->											
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035								A		B	